

Développer des aptitudes, acquérir des compétences, s'ouvrir aux échanges sociaux, demeurent les fondements et les exigences de l'Association Trisomie21.



Le SAMSAH s'appuie sur :

- ▶ Les familles
- ▶ La CAF
- ▶ Les entreprises adaptées - les ESAT
- ▶ Les Bailleurs Sociaux
- ▶ Pôle emploi - Cap emploi - les Missions locales
- ▶ Le CHU de Purpan
- ▶ Les médecins des adultes accompagnés
- ▶ Les autres acteurs de santé
- ▶ Les associations de culture, loisirs et vacances
- ▶ Les communes



Pour bénéficier de ce service, contactez :

trisomie
Haute-Garonne

• **Siège social :**
48 A rue Louis Plana
31 500 TOULOUSE

• **Correspondance :**
53 route d'Agde - 31 500 Toulouse

Tél. 05 61 54 34 47

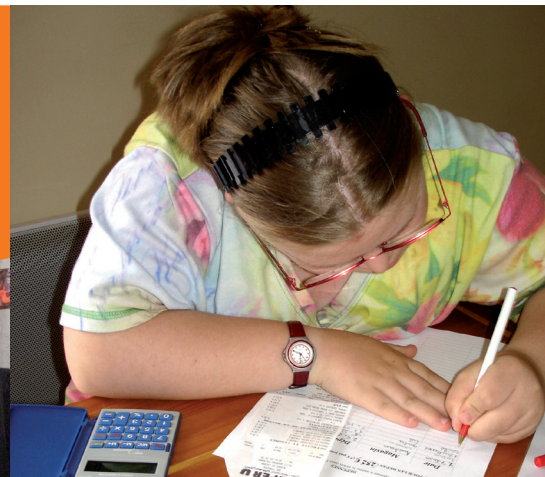
www.trisomie21-haute-garonne.org



• **Pôle Adulte**
1 place Alfonse-Jourdain
31000 TOULOUSE

www.mdph31.fr

Conception graphique : Olivier Colombe - 06 08 34 14 12



SAMSAH

un outil pour progresser
vers l'autonomie



Service d'Accompagnement
Médico Social pour Adultes Handicapés



l'Assurance Maladie
sécurité sociale
Haute Garonne

trisomie
FRANCE

Fédération des Groupes d'Étude pour l'Insertion Sociale
des personnes porteuses de trisomie 21



Le **SAMSAH**, un outil qui rend accessibles les choix exprimés par l'adulte dans son projet de vie. Chaque personne est unique, c'est pourquoi l'individualisation est au cœur du projet. La confiance mise dans l'adulte est la base de l'accompagnement du **SAMSAH** pour l'aider à :



Comment gérer sa vie quotidienne d'adulte lorsqu'on présente une déficience intellectuelle ?
 Comment prendre soin de soi ?
 Comment trouver un emploi ?
 Comment accéder aux ressources offertes en matière de culture et de loisirs ?
 Comment progresser jour après jour sur la voie de l'autonomie ?

Un **SAMSAH** pour quoi faire ?

Etre acteur de sa santé

Se porter bien : savoir s'alimenter correctement, savoir se soigner, savoir quand on a besoin de soins spécifiques.

Accéder à l'emploi

Chercher sa voie, compléter sa formation professionnelle, s'insérer dans une entreprise ordinaire ou une association grâce à un emploi stable ou une activité de service : l'adulte devient acteur reconnu de la société.

Accéder à une vie citoyenne

A travers de multiples expériences au sein d'organismes ou d'associations, de clubs sportifs ou de loisirs, l'adulte accompagné participe à la vie de sa commune.

Être autonome

Dans tous les actes de la vie quotidienne, dans ses démarches administratives, dans son désir de vivre seul ou en couple, l'adulte accompagné vit sa vie en milieu ordinaire.



Une équipe de professionnels accompagne l'adulte dans l'élaboration, la mise en place et l'évolution de son projet de vie, en partenariat avec sa famille.

Cette équipe pluridisciplinaire est composée d'un médecin, d'un infirmier, d'un conseiller en économie sociale et familiale, d'un conseiller en insertion professionnelle, d'un éducateur spécialisé, d'un assistant social et d'un psychologue.

